



ACSO

LA CONFIANCE QUI COMPTE

ACSO Expertise

26 Ru Maurice Barrès
54220 MALZEVILLE

contact@acsoexpertise.fr
03 72 61 03 10

Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain

64 Grande Rue
54 000 NANCY

Comptes annuels clos le 31/12/2025



ACSO Expertise

26 Rue Maurice Barrès
54220 MALZEVILLE

contact@acsoexpertise.fr
03 72 61 03 10

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

En ma qualité d'expert-comptable, j'ai effectué une mission de présentation des comptes annuels relative à l'exercice ouvert le 01/01/2025 et clos le 31/12/2025 pour l'entité :

Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain
64 Grande Rue
54 000 NANCY

Conformément à ma lettre de mission en date du 17/06/2022, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	215 049 Euros
Recettes HT :	85 247 Euros
Résultat net comptable :	4 058 Euros

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Malzéville
Le 27 mars 2026



SHLML

64 GRANDE RUE

54000 NANCY

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail Compte de résultat*
- *Annexe ANC 2022-06*

ACSO EXPERTISE

26 RUE MAURICE BARRES

54220 MALZEVILLE

0372610310

SHLML

64 GRANDE RUE

54000 NANCY

COMPTES ANNUELS

ACSO EXPERTISE

26 RUE MAURICE BARRES

54220 MALZEVILLE

0372610310

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	14 990	1 130	13 860		13 860	
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	14 990	1 130	13 860		13 860	
	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés						
ACTIF CIRCULANT	Autres créances	90 736		90 736	3 500	87 236	NS
	Charges constatées d'avance	1 354		1 354	627	727	115.94
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus	60 000		60 000	100 000	40 000	40.00
	Disponibilités	49 100		49 100	98 529	49 430	50.17
	Total de l'actif circulant (IV)	201 190		201 190	202 656	1 466	0.72
	Total de l'actif immobilisé (III)	14 990	1 130	13 860		13 860	
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)		216 179	1 130	215 049	202 656	12 393	6.12

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)				
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	40 991	40 991		
	Report à nouveau	27 072	13 679	13 393	97.91
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		4 058	13 393	9 335	69.70
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total des capitaux propres (I)		72 121	68 063	4 058	5.96
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total autres fonds propres (I bis)					
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	132 847	131 347	1 500	1.14
	Provisions pour charges				
Total des provisions (II)		132 847	131 347	1 500	1.14
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 126	546	6 580	NS
	Dettes fiscales et sociales	2 955	2 699	255	9.46
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
Total des dettes (III)		10 081	3 246	6 835	210.58
Ecarts de conversion passif (IV)					
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		215 049	202 656	12 393	6.12

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

10 081 3 246

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
					Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 860				13 860	
21840000 AMENAGEMENT BIBLIOTHEQUE	14 990				14 990	
28184000 AMORT. MOBILIERS	1 130				1 130	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE III	13 860				13 860	
AUTRES CREANCES	90 736		3 500		87 236	NS
44872000 REGION. SUBVENTION A RECEVOIR	3 500		3 500			
46700000 SAISIE ATTRIBUTION - LITIGE	87 236				87 236	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 354		627		727	115.94
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 354		627		727	115.94
INSTRUMENTS FINACIERS A TERME ET JETONS DETENUS	60 000		100 000		40 000	40.00
52010000 COMPTES A TERME CIC	60 000		100 000		40 000	40.00
DISPONIBILITES	49 100		98 529		49 430	50.17
51210000 BANQUE CIC EST	45 277		39 997		5 280	13.20
51220000 LIVRET ASSOCIATION CIC N°702	3		1 076		1 073	99.76
51230000 LIVRET CAISSE D'EPARGNE	816		799		17	2.16
51250000 LIVRET A SUP ASSO CIC N°603	187		52 908		52 721	99.65
53110000 CAISSE	2 817		3 750		933	24.88
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	201 190		202 656		1 466	0.72
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	215 049		202 656		12 393	6.12

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
AUTRES RESERVES	40 991	40 991		
10688000 RESERVE FONDS DE ROULEMENT	24 439	24 439		
10688100 ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS	16 553	16 553		
REPORT A NOUVEAU	27 072	13 679	13 393	97.91
11800000 RESULTAT A AFFECTER	27 072	13 679	13 393	97.91
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 058	13 393	9 335	69.70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES I	72 121	68 063	4 058	5.96
PROVISIONS POUR RISQUES	132 847	131 347	1 500	1.14
15180000 PROVISION CHARGES MUSEE 2008	132 847	131 347	1 500	1.14
TOTAL DES PROVISIONS II	132 847	131 347	1 500	1.14
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 126	546	6 580	NS
40810000 FRS. FACTURES NON PARVENUES	7 126	546	6 580	NS
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 955	2 699	255	9.46
43100000 CHARGES SOCIALES A PAYER	2 357	2 319	37	1.61
44400000 IMPOT SUR LES BENEFICES	598	380	218	57.37
TOTAL DES DETTES III	10 081	3 246	6 835	210.58
TOTAL GÉNÉRAL (I+Ibis+II+III+IV)	215 049	202 656	12 393	6.12

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/12/202512			Exercice N-131/12/202412		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	23 218		23 218	29 378		6 160	20.97
Production vendue de biens							
Production vendue de services	708		708	4 618		3 909	84.66
Montant net du chiffre d'affaires	23 926		23 926	33 996		10 070	29.62
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions			43 500	43 310		190	0.44
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions							
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles							
Autres produits			17 821	15 623		2 198	14.07
Total des Produits d'exploitation (I)			85 247	92 930		7 682	8.27
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises			27 843	30 607		2 765	9.03
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock							
Autres achats et charges externes (1)			25 760	19 097		6 663	34.89
Impôts, taxes et versements assimilés			68			68	
Salaires			18 460	18 172		288	1.58
Cotisations sociales			3 271	4 254		983	23.12
Dotations aux amortissements et aux dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 130			1 130	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			1 500			1 500	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées							
Autres charges			3 513	5		3 508	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			81 545	72 135		9 409	13.04
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			3 702	20 794		17 092	82.19
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	2 678	1 585	1 093	68.92
Total des produits financiers (V)	2 678	1 585	1 093	68.92
Charges financières Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)				
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 678	1 585	1 093	68.92
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	6 380	22 380	15 999-	71.49-
Produits exceptionnels (VII) Charges exceptionnelles (VIII)	1 724	8 607	6 882-	79.96-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 724-	8 607-	6 882	79.96
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	598	380	218	57.37
Total des produits (I+III+V+VII)	87 925	94 515	6 590-	6.97-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 867	81 122	2 745	3.38
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 058	13 393	9 335-	69.70-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12		31/12/2024 12		Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	23 218		29 378		6 160	20.97
70710000 AUTRES LIVRES - VENTES	409		2 093		1 684	80.46
70760000 PL - VENTES	1 473		1 056		417	39.44
70761000 PL - ABONNEMENTS	21 336		19 779		1 557	7.87
70770000 CDL - VENTES			6 450		6 450	100.00
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	708		4 618		3 909	84.66
70620000 ENTREES CONFERENCES	160		355		195	54.93
70800000 REFACTURATION DE FRAIS POSTAUX	308		369		60	16.38
70880000 VOYAGES ET VISITES	240		3 894		3 654	93.84
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	23 926		33 996		10 070	29.62
SUBVENTIONS	43 500		43 310		190	0.44
74240000 SUBVENTIONS C.P. VDN	40 000		40 000			
74330000 SUBVENTION PL REGION	3 500		3 310		190	5.73
AUTRES PRODUITS	17 821		15 623		2 198	14.07
75800000 PRODUITS DIVERS	98		542		444	81.91
75810000 COTISATIONS MEMBRES	13 470		12 487		983	7.87
75832000 DONS ABONNES	2 253		2 594		341	13.15
75840000 VENTES DE MOBILIER	2 000				2 000	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	85 247		92 930		7 682	8.27
ACHATS DE MARCHANDISES	27 843		30 607		2 765	9.03
60710000 AUTRES LIVRES - ACHATS DIVERS			1 185		1 185	100.00
60760000 PL - ACHATS & IMPRIMERIE	21 929		23 386		1 458	6.23
60761000 PL - CONCEPTION & MISE EN PAGE	5 807		5 768		40	0.69
60765000 PL - ACHATS IMAGES	107		268		162	60.21
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	25 760		19 097		6 663	34.89
60630000 FRNT D'ENTRETIEN & PETIT EQUIP	60		623		563	90.37
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	228		34		194	565.80
61351000 LOCATIONS PHOTOCOPIEUR	2 413		2 377		36	1.50
61500000 ENTRETIEN COLLECTION & RELIURE	2 005				2 005	
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 270		1 225		45	3.64
62260000 HONORAIRES CAC			2 925		2 925	100.00
62261000 HONORAIRES AVOCATS	3 313				3 313	
62262000 HONORAIRES EXPERT-COMPTABLE	4 776		4 584		192	4.19
62270000 FRAIS D'ACTES	115				115	
62310000 ANNONCES-EVENEMENTS	1 728		1 567		161	10.29
62311100 SITE INTERNET-HEBERGEMENT	985		662		323	48.86
62380000 DIVERS CARTES DE MEMBRES	228		216		12	5.56
62380400 CADEAUX	45		18		27	147.22
62510000 VOYAGES/VISITES ASSOCIATION	250		3 468		3 218	92.79
62560000 MISSIONS	1 045				1 045	
62570000 RECEPTIONS	227		430		203	47.16
62620100 FRAIS POSTAUX	3 511		3 281		229	6.99
62620200 PL - FRAIS POSTAUX	2 568		2 621		53	2.03
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	994		915		79	8.63

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	68				68	
63130000 FORMATION PROFESSIONNELLE	68				68	
SALAIRES	18 460		18 172		288	1.58
64110000 RE_MUNE_RATIONS PERSONNEL	17 618		17 330		288	1.66
64140000 INDEMNIT_S TRANSPANIER	842		842			
COTISATIONS SOCIALES	3 271		4 254		983	23.12
64500000 CHARGES SOCIALES S/ SALAIRES	3 130		4 135		1 005	24.30
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	140		119		22	18.18
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 130				1 130	
68112000 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES	1 130				1 130	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	1 500				1 500	
68150000 DOT. AUX PROVIS. RISQUES ET CH	1 500				1 500	
AUTRES CHARGES	3 513		5		3 508	NS
65800000 CHARGES DIV./GESTION COURANTE	3 513		5		3 508	NS
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	81 545		72 135		9 409	13.04
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 702		20 794		17 092	82.19
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 678		1 585		1 093	68.92
76810000 INTERETS SUR COMPTE	2 678		1 585		1 093	68.92
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 678		1 585		1 093	68.92
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	2 678		1 585		1 093	68.92
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	6 380		22 380		15 999	71.49
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 724		8 607		6 882	79.96
67880000 ACQUISITION OBJETS	1 724		8 607		6 882	79.96
TOTAL (VIII)	1 724		8 607		6 882	79.96
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	1 724		8 607		6 882	79.96
IMPOTS SUR LES BENEFICES (X)	598		380		218	57.37
69500000 IMPOT S/ ORG SANS BUT LUCRATIF	598		380		218	57.37
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	87 925		94 515		6 590	6.97
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	83 867		81 122		2 745	3.38
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 058		13 393		9 335	69.70

SHLML

64 GRANDE RUE

54000 NANCY

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ACSO EXPERTISE

26 RUE MAURICE BARRES

54220 MALZEVILLE

0372610310

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux x

- INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

- INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours x

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels x

Art. 832-14 - Détail des provisions significatives et passifs spécifiques x

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Le règlement ANC n°2022-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2020.

Les comptes annuels de notre association pour cet exercice, ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Toutefois, concernant les oeuvres appartenant à la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain, déposées au Musée Lorrain, et compte tenu du caractère inaliénable des oeuvres qui y sont conservées, celles-ci ne sont pas valorisées à l'actif du bilan. De même, les acquisitions et restaurations d'ouvrages sont comptabilisées en charge au fur et à mesure de leur réalisation. De plus, depuis le 1er Janvier 2015, la ville de Nancy a pris la gestion du Musée Lorrain en régie municipale.

Les comptes de l'Association ne comportent donc plus que deux sections :

- Le pays Lorrain
- La Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain.

Seuls sont exprimées ci-après les informations significatives.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Liste des principales méthodes

Événements post-clôture

Informations significatives

Objet social

Il est rappelé que la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain est une Association de régime loi du 1er Juillet 1901, créée en 1848 et reconnue d'utilité publique le 9 Janvier 1861.

L'association a pour objet, en dehors de toute idéologie politique, philosophique ou religieuse :

- D'étudier et de faire connaître l'histoire de la Lorraine,
- De veiller à la conservation des monuments lorrains,
- De fonder un Musée Lorrain et d'assurer tant sa pérennité que son développement,
- De publier des dissertations et des documents historiques.

Nature et périmètre des activités de l'association

Les activités de la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain s'articulent autour de la volonté de faire connaître, de protéger et de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine lorrain.

Les activités de l'association sont principalement :

- La publication du Pays Lorrain, une revue trimestrielle qui est devenue le journal officiel de la SHLML depuis 1951
- Un cycle hebdomadaire de conférences ayant lieu sur la période d'Octobre à Avril.
- Des visites guidée de la ville
- Des voyages à travers la région
- Des journées d'études
- Des expositions

Le siège social de l'association se situe au Palais Ducal - 54000 Nancy.

Pour les besoins de son fonctionnement, l'association a recours à des bénévoles. Pour son financement, l'association reçoit une subvention de la Ville de Nancy pour la Société d'Histoire de la Lorraine et du Musée Lorrain et une subvention de la Région pour le Pays Lorrain. Également, les adhérents paient un abonnement annuel.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

Les stocks du Pays Lorrain et des livres édités par la société ne font pas l'objet d'une inscription à l'actif compte tenu de la nature non commerciale des entrées et sorties de ceux-ci.

Dépréciations des stocks et en-cours

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Autres provisions pour risques	131 347	1 500			132 847
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	131 347	1 500			132 847

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRÉCISIONS SUR LES PROVISIONS SIGNIFICATIVES ET CERTAINS PASSIFS -

(Art. 832-14)

Provisions significatives

Pour les risques et charges provisionnés pour des montants individuellement significatifs, une information est fournie sur :

1. la nature de l'obligation et l'échéance attendue des dépenses provisionnées ;
2. les incertitudes relatives aux montants et aux échéances de ces dépenses, et si cela s'avère nécessaire pour donner une information adéquate, les principales hypothèses retenues sur les événements futurs pris en compte pour l'estimation ;
3. le montant de tout remboursement attendu en indiquant, le cas échéant, le montant de l'actif comptabilisé pour celui-ci.

Un litige prudhommal est apparu courant 2008 avec un salarié de la Ville, exerçant les fonctions de gardien du Musée.

Bien que le Conseil des Prud'hommes se soit déclaré incompétent, le salarié concerné a formé contredit à l'encontre de cette décision. La Chambre sociale de la Cour d'Appel a rendu un arrêt le 10 juillet 2009 déclarant le conseil des Prud'hommes compétent. L'association a fait un pourvoi en cassation. L'arrêt de la Cour de Cassation rendu le 15 juin 2010 est défavorable à l'Association en déclarant le Conseil des Prud'hommes de Nancy compétent.

Celui-ci a été saisi par le salarié et l'affaire a été jugée le 7 décembre 2011 en déboutant le demandeur de l'ensemble de ses demandes. Bien que considérant la réclamation comme infondée dans la mesure où la SHLML n'a jamais eu de lien contractuel avec les fonctionnaires municipaux mis à sa disposition, par prudence une provision avait été constituée courant 2010 couvrant un risque potentiel ainsi que les frais de contentieux inhérents à la procédure.

Le dossier a été présenté auprès de la Cour d'Appel de Nancy le 7 novembre 2013, le jugement rendu par la Cour, en date du 13 décembre 2013, condamne la société à verser au demandeur la somme de 7 000€, la provision est donc diminuée du montant de la pénalité versée.

Le demandeur ayant fait un pourvoi en cassation, la provision restante est maintenue en l'état. Le jugement rendu par la Cour de Cassation, en date du 17 septembre 2015, casse et annule partiellement l'arrêt de la Cour d'appel de Nancy, et condamne la société à verser au demandeur la somme de 3 000€ au titre de l'article 700 du code de procédure civile, la provision est donc augmentée à hauteur des exigences du demandeur.

Le 3 avril 2017 la cour de cassation statue en faveur du plaignant et condamne la SHLML à régler la somme de 169 569€, la provision de 2016 est ajustée à hauteur.

En 2017, la provision a été augmentée en prévision des éventuelles charges sociales à régler.

Au 31 décembre 2018, une provision complémentaire de 35 531,56 € a été comptabilisée pour tenir compte des cotisations patronales omises des calculs justifiant la provision au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2020, la provision est ajustée à hauteur de 6 839,97€ afin de tenir compte des différents frais de justice omis lors des précédents calculs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

En 2022, une avance a été versé à l'avocat en vue d'une audience, le montant à été déduit de la provision, une dotation à hauteur de 1 200€ a été faites en fin d'année.

Le 18 février 2025, le plaignant a fait procéder à l'encontre de la Société d'Histoire de Lorraine et du Musée Lorrain une saisie-attribution sur ses comptes bancaires afin d'obtenir le paiement de la somme de 87 236,18 €.

Le 20 mars 2025, la Société d'Histoire de Lorraine et du Musée Lorrain a assigné le plaignant d'obtenir la nullité et la mainlevée de la saisie.

Le 17 octobre 2025, le juge de l'exécution statue sur le montant de la saisie qui doit produire effet pour la somme de 82 008,02 € en principal, intérêts et frais, et condamne la Société d'Histoire de Lorraine et du Musée Lorrain à payer 1.500 € au titre de l'Article 700 du code de procédure civile.

La Société d'Histoire de Lorraine et du Musée Lorrain a fait appel de cette décision.

En attendant le jugement définitif de l'affaire, la provision pour litige a été augmentée de 1 500 € dans les comptes de l'exercice 2025, portant la provision à un montant total de 132 847,37 €. La saisie réalisée sur les comptes s'élève à 87 236,18 € au 31/12/2025 et a été comptabilisée dans un compte " 467 - saisie attribution s/ litige ". Ces comptes seront dénoués une fois le jugement définitif prononcé.